

FRANÇAIS 3100

GRAMMAIRE ET ANALYSE DE TEXTES



Philippe Geluck - <http://www.geluck.com/>

HIVER 2017

Department of Modern Languages, Literatures and Cultures

Créneau horaire : mardi et jeudi; 14h00-15h15

Salle : SN 4068

Professeure : Dr. Karine Abadie

Bureau : SN-3055

Téléphone : 709-864-8824

Courrier électronique : kabadie@mun.ca (veuillez indiquer **[FR3100]** dans l'objet de votre message)

Disponibilités : mardi et jeudi, de 11h à 12h30; mercredi, de 15h à 17h (ou sur rendez-vous)

DESCRIPTION

Cours de révision des catégories nominale et verbale du français (morphologie, nombre, genre, temps, aspect, mode, voix). À l'analyse grammaticale sera combinée l'analyse stylistique de textes, avec un accent particulier mis sur l'emploi du verbe en français. Des travaux d'expansion lexicale seront aussi proposés.

PRÉREQUIS

Français 2101 ou 2160 et au moins un autre cours de français de niveau 2000.

OBJECTIFS

Revoir et synthétiser des connaissances grammaticales autour des catégories nominale et verbale

Analyser des textes au regard de leur construction grammaticale

Développer son vocabulaire et enrichir son lexique

Acquérir une bonne maîtrise et une bonne compréhension de la langue française

LECTURES OBLIGATOIRES

- . textes disponibles en ligne (D2L)
- . Echenoz, Jean. 2010. *Des Éclairs*. Paris : éditions de Minuit.

ÉVALUATIONS

Club de lecture	20% (2x10%)
------------------------	-----------------------

Dates : 16 février; 23 mars

Discussions en groupe autour d'une œuvre ou de différents extraits d'œuvres préalablement choisis par le professeur.

Chaque discussion sera notée sur 10 points; deux clubs de lecture sont prévus au cours de la session.

Les textes à lire seront fournis en cours.

Programme de lecture	50% (5x10%)
-----------------------------	-----------------------

Dates de remise : 19 janvier; 2 février; 2 mars; 16 mars; 30 mars

Il s'agira de lire les chapitres désignés du roman *Des Éclairs* de Jean Echenoz et d'en faire un résumé de 20 lignes.

Le détail de ce programme sera distribué aux étudiants dès le premier cours.

Chaque résumé sera évalué en fonction de critères préalablement définis, des points seront attribués à la langue et au travail sur le lexique.

Examen final	30%
---------------------	------------

Semaine d'examen (entre le 10 et le 20 avril 2017)

Évaluation des connaissances acquises en cours.

Le détail de cet examen (types de question, répartition des points) sera donné en cours.

CALENDRIER

SEMAINES	DÉTAIL DU COURS	ÉVALUATIONS
Semaine 1 5 janvier 2017	Présentation du cours et des outils Qu'est-ce qu'un résumé	
Semaine 2 10 et 12 janvier 2017	Les classes de mots	
Semaine 3 17 et 19 janvier 2017	Les fonctions	19 janvier : résumé 1 (10%)
Semaine 4 24 et 26 janvier 2017	Les formes de discours Les niveaux de langue	
Semaine 5 31 janvier et 2 février 2017	Le verbe Le présent de l'indicatif et l'impératif	2 février : résumé 2 (10%)
Semaine 6 7 et 9 février 2017	Le champ lexical Les figures de style	
Semaine 7 14 et 16 février 2017	Les temps du passé	16 février : club de lecture (10%)
WINTER BREAK		
Semaine 8 28 février et 2 mars 2017	Les participes	2 mars : résumé 3 (10%)
Semaine 9 7 et 9 mars 2017	Futur	
Semaine 10 14 et 16 mars 2017	Conditionnel et expression de la condition	16 mars : résumé 4 (10%)
Semaine 11 21 et 23 mars 2017	Subjonctif	23 mars : club de lecture (10%)
Semaine 12 28 et 30 mars 2017	Infinitif	30 mars : résumé 5 (10%)
Semaine 13 4 avril 2017	Révisions – points de style et points de grammaire	
Entre les 10 et 20 avril 2017 : EXAMEN FINAL (30%)		

*Ce calendrier est provisoire et sujet à changements.

**LES TRAVAUX REMIS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉS
LA PRÉSENCE EN COURS EST FORTEMENT RECOMMANDÉE¹
IL EST INTERDIT D'ENREGISTRER LE COURS
LES ORDINATEURS PORTABLES NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS EN COURS QUE POUR LA PRISE DE NOTE**

¹ Il est attendu que les étudiants soient présents lors des examens et qu'ils remettent leurs travaux à la date prévue. Dans le cas d'une absence justifiée ou d'une difficulté ponctuelle, des arrangements seront proposés par le professeur pour accommoder les étudiants concernés. Néanmoins, dans ces cas de figure, les travaux qui ne seront pas remis à la date prévue seront sanctionnés à raison de 5% par jour de retard. Pour plus de précisions concernant les absences, voir « Exemptions from Parts of the Evaluation » : <http://www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0601#REGS-1949>.

BESOINS SPÉCIAUX : me contacter le plus rapidement possible. Toute demande restera confidentielle.

Je me suis engagée à faciliter et à promouvoir un environnement d'apprentissage accessible, inclusif et empreint de respect mutuel.

Students requiring special accommodation are asked to communicate firstly with the Glenn Roy Blundon Centre (www.mun.ca/blundon) at the earliest opportunity. University policies and procedures pertaining to accommodations for students with disabilities can be found at www.mun.ca/policy/site/policy.php?id=239.

PLAGIAT : tout plagiat ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est une faute. Prenez le temps de consulter « Academic Misconduct » : <http://www.mun.ca/regoff/calendar/sectionNo=REGS-0748>.